

Assemblée Générale des étudiant.e.s de Louvain



Déclaration de politique générale

Législature 2016-2017

Conseil électif – 24 avril 2016

Sommaire

Introduction	3
Contexte	4
Situation politique	4
Un Monde en crises	4
Belgique	4
Université catholique de Louvain	5
Enjeux	5
Sous-financement et refinancement	6
Sélection	6
Unité de la représentation étudiante	7
Projet	8
Vision	8
Démocratisation des études	8
Émancipation des étudiant.e.s	8
Ouverture de l'université à la société	8
Proximité de l'AGL avec les étudiant.e.s	8
Objectifs politiques	9
Enseignement	9
Social	9
Transition écologique	10
Multi-sites	10
Animation	11
Communautaire	11
Ouverture sociétale	12
Ambitions organisationnelles	12
Un mouvement étudiant large et inclusif	13
Une action double : auprès des instances universitaires et politiques et auprès des étudiants	13
Une prise de décision horizontale	14
Une AGL en lien avec les autres collectifs et organisations étudiantes	14
Des organes de l'AGL en synergie	15
Équipe	15

Introduction

L'Assemblée Générale des étudiants de Louvain (AGL) représente, depuis 1961, les étudiants et étudiantes de l'Université catholique de Louvain (UCL) auprès des autorités académiques et des instances politiques. Conformément au Décret Participation, les membres de l'AGL sont chargé.e.s de représenter leurs pairs, de défendre et promouvoir leurs intérêts, de susciter leur participation afin qu'ils jouent un rôle de citoyen actif, responsable et critique, de faire circuler l'information entre académiques et étudiant.e.s, de les former pour assurer la continuité de la représentation et de les informer de leurs droits. Toutes ces missions font de l'AGL le syndicat des étudiant.e.s de l'UCL.

Une déclaration de politique générale est le document de base de tout exécutif. Celle-ci est le fondement de l'action du Comité AGL durant l'année académique 2016-2017. Elle s'attache, tout d'abord, à décrire le contexte général dans lequel s'inscrit l'activité de l'AGL. Les projets pour l'année prochaine seront ensuite présentés de manière approfondie. Enfin, une équipe est désignée pour mettre en œuvre le contenu de cette déclaration.

Au-delà de la vision portée par ce document qui semble bien cadrer les actions de l'année prochaine, ce texte n'en est pas pour autant exhaustif et ne préjuge pas d'évènements futurs dont le Comité devra tenir compte. La direction de l'année 2016-2017 évoluera aussi en fonction de l'actualité. Ainsi, le contexte peut changer, des enjeux survenir sans que cette déclaration de politique générale ne puisse limiter l'action du Comité.

Contexte

Inscrire le contexte général dans une déclaration de politique générale tient d'une volonté d'ancrer nos projets dans l'actualité et d'être en phase avec les besoins et les enjeux. Prendre en compte le contexte est une nécessité si l'on veut avoir une action du Comité cohérente, adaptée et réfléchie. Ce contexte est double et comprend, d'une part, une situation politique générale, et d'autre part, des enjeux auxquels le Comité devra faire face l'année prochaine.

Situation politique

La situation politique dans laquelle le Comité travaillera l'année prochaine peut être analysée à différents niveaux, mondial d'abord, belge ensuite, universitaire enfin.

Un Monde en crises

La crise économique et financière, dont l'explosion remonte à 2007, occupe les médias, les politiques, les esprits et le quotidien depuis maintenant neuf ans. Elle maintient les consciences sur la nécessité d'assainir les dépenses publiques sous prétexte d'un manque criant de moyens budgétaires. Cette attention sur les mesures d'austérité masque trois grandes crises à échelle mondiale : sociale, environnementale et démocratique.

D'un point de vue social, le constat est sans appel. Oxfam nous l'a encore rappelé cette année, soixante-deux individus détiennent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de l'humanité, et le pourcentage supérieur de la population mondiale est aussi riche que les nonante-neuf autres pour cent. Ces inégalités ont d'importantes répercussions sur l'émancipation des personnes précarisées, l'accès à l'éducation, à la santé, etc.

Au niveau environnemental, le réchauffement et le dérèglement climatiques augmentent, les émissions de gaz à effet de serre également, et le bilan de la Cop21, tenue à Paris en 2015, laisse peu d'espoir de solution globale à ce problème qui nous occupe toutes et tous. Malgré tout, la nécessité de la transition écologique transparaît désormais dans tous les pans de la société, enseignement supérieur compris.

Sur le plan démocratique, la remise en question du modèle représentatif électif se fait de plus en plus grandissante, tant dans les couches paupérisées de la population que chez les universitaires. Et les prises de décision à des niveaux de plus en plus éloignés du citoyen ne facilitent pas la confiance dans les institutions supposées défendre l'intérêt général. En outre, les politiques sécuritaires actuelles sont également un danger pour notre démocratie qui se fonde sur les droits fondamentaux et libertés individuelles.

Belgique

En Belgique, la situation reste difficile et manque de perspectives, tant au niveau fédéral que communautaire.

Sur le plan de la politique fédérale, le Gouvernement Michel n'a eu de cesse d'appliquer à merveille les mesures d'austérité décidées au niveau européen et entérinées en interne par le biais du traité budgétaire (TSCG). Cette "bonne gouvernance" a eu de nombreuses moins bonnes conséquences pour les étudiant.e.s, notamment : limitation drastique des allocations d'insertion et exclusion de près de 30.000 jeunes de leur bénéfice ; désinvestissement massif du rail belge réduisant la ponctualité, le nombre de trains, le nombre de gares et la qualité du service ; flexibilisation délétère des conditions de travail précarisant les salarié.e.s ; durcissement des conditions d'accès à l'aide sociale du CPAS alors que près

de 10.000 étudiant.e.s y recourent à Bruxelles et en Wallonie. Concernant la recherche scientifique toutefois, le Gouvernement ne respecte pas les recommandations européennes puisqu'il a coupé de pratiquement 25% des subsides dans la recherche fédérale.

En Communauté française, en raison de difficultés budgétaires structurelles, le sous-financement chronique de l'enseignement supérieur entamé en 1998 continue. Pour les universités, l'impact de l'enveloppe fermée équivaut à une perte de 21% de financement par étudiant.e depuis vingt ans. Face à un tel manque de moyens, de plus en plus de voix s'élèvent, réclamant l'instauration de nouveaux examens d'entrée ou une augmentation du minerval. Par ailleurs, les aides sociales et les bourses octroyées aux étudiant.e.s précarisé.e.s vont être revues à la baisse et soumises à des critères de réussite académique, laissant sur le carreau un grand nombre de jeunes.

Université catholique de Louvain

La situation de l'Université catholique de Louvain peut sembler plus encourageante comparée à celle des autres universités belges, il n'en reste pas moins que certaines inquiétudes et interrogations persistent.

Concernant l'enseignement et la recherche, le Plan 2020 contient une série de directions à suivre pour les prochaines années. La plupart des projets sont intéressants mais nous resterons vigilant.e.s quant à leur concrétisation, par exemple dans l'extension des cours en ligne (Mooc) au vu de la potentielle réduction du lien entre professeur.e.s et étudiant.e.s.

Du côté des projets sociaux, la volonté d'avoir un budget social à l'équilibre d'ici à 2021 est un danger important pour tout ce qu'il finance (aides sociales, animation, syllabus moins chers, etc.). Il s'agissait déjà de dépenses dans lesquelles les coupes sont plus fréquentes. Cette année par exemple, une réduction des plateformes de kots-à-projets a été envisagée mais refusée au Conseil des affaires sociales et étudiantes. Nous veillerons à ce que les velléités d'équilibre ne nuisent pas aux objectifs du budget social (aider les personnes en difficulté, permettre une vie estudiantine diversifiée, etc.).

Sur le plan de la politique urbanistique à Louvain-la-Neuve, le modèle étudiantin et local semble en déliquescence au vu des récents projets de construction. Tout d'abord, l'extension de l'Esplanade est un risque tangible pour les commerces locaux et les marchés hebdomadaires néo-louvanistes. Ensuite, le projet de Martin's Hotel tend à réduire le caractère étudiant de la ville en attirant une clientèle bien différente de la population. Enfin, l'installation du Musée de Louvain-la-Neuve à la place des sciences est un risque pour l'animation dans le haut de la ville.

En dehors de ses missions fondamentales, l'UCL donne quelques légers signes de bonne volonté dans la transition écologique puisqu'un Conseil du Développement durable a été créé, au sein duquel seront représenté.e.s les étudiant.e.s.

Enjeux

Les universités belges francophones souffrent d'un manque chronique de moyens financiers. Face à ce problème, deux peuvent être apportées : sélection et refinancement (public et/ou privé). Ces différentes solutions, défendues peu ou prou par les recteurs et les politiques, constitueront chacune un enjeu majeur pour l'année prochaine. Mais il existe aussi des risques dans d'autres domaines tels que l'enseignement en alternance et la marchandisation, la réforme de l'agrégation, l'unité de la représentation étudiante, les projets urbanistiques, etc.

Sous-financement et refinancement

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, sur pression de la FEF et des recteurs francophones, a promis un refinancement partiel des établissements du supérieur, à hauteur de 107 millions d'euros d'ici à 2019, dont une première tranche de 10 millions en 2016. Plusieurs montants supplémentaires arriveront ainsi à l'UCL l'année prochaine. L'enjeu est de taille parce qu'il s'agit d'une opportunité unique pour refinancer des secteurs en difficulté. Nous mettrons tout en œuvre pour que ces subventions additionnelles soient affectées, en priorité, au budget social (notamment pour appliquer le Décret Démocratisation) et aux programmes en manque criant de moyens (PSP notamment).

D'un autre côté, le sous-financement pousse à chercher des liquidités dans le privé, par une augmentation du minerval notamment. Un projet actuel concerne les étudiant.e.s internationaux.ales et vise à tripler les droits complémentaires dont ils doivent s'acquitter lors de leur inscription. Le maximum pourrait ainsi passer de ~4.500 à ~15.000 euros. L'enjeu n'est pas des moindres puisque le projet vise à accroître la part de financement privé au détriment de la part publique, ce qui constitue un mauvais signal en termes d'accessibilité et de qualité des études. De plus, l'augmentation du coût d'inscription des internationaux.ales présage souvent de l'augmentation du coût pour les nationaux. Nous continuerons de défendre un enseignement public qui tend vers la gratuité et nous opposerons donc à cette hausse des droits d'entrée à l'université.

De manière générale, le minerval des Belges et Européens, actuellement gelé à 835€, pourrait aussi augmenter, sa stagnation n'étant plus réglée par le Décret Démocratisation mais prolongée chaque année sur pression des étudiant.e.s. Une vigilance accrue sera maintenue sur cette question.

Sélection

Les moyens financiers par étudiant.e ayant diminué de 21% en vingt ans, et l'enveloppe restant définitivement fermée, vint le moment où il fallut réduire le nombre d'étudiant.e.s. L'arrivée de la sélection concerne majoritairement le domaine médical, mais pourrait bien s'étendre. Il s'agit peut-être de l'enjeu le plus crucial vu les risques encourus en matière d'accès aux études et de démocratisation de l'université.

En médecine humaine, le problème des quotas fédéraux Inami et le blocage avec la Ministre fédérale de la Santé publique, Maggie De Block, résultant de sa négation de la pénurie de médecins, ont mené à l'instauration d'un test à l'entrée non-contraignant et d'un concours en fin de première année. L'AGL s'y est toujours opposée. Ce dossier réclame encore de rester vigilant.e pour éviter une aggravation de la sélection sur pression de la Ministre De Block et faire en sorte que chaque étudiant.e en médecine obtienne un numéro Inami. Cette dernière question sera particulièrement sensible l'année prochaine puisque nous serons confronté.e.s au problème de la double cohorte (deux années diplômées en même temps en raison de la réduction des études en six ans).

En médecine vétérinaire, la Faculté homonyme de l'Université de Liège se plaint depuis plusieurs années d'un manque de budget, notamment dû au grand nombre d'étudiant.e.s français.e.s dans ce programme. Malgré le déblocage de 24 millions d'euros de budget exceptionnel, les étudiant.e.s et les académiques de l'ULg continuent de réclamer l'instauration d'un examen d'entrée pour réduire le nombre d'inscrit.e.s. Face à cette situation, l'AGL et la FEF ont proposé un remodelage du master en deux ans avec ensuite deux années de stage qui pourraient être effectuées à l'étranger afin que les Français.e.s puissent pratiquer dans leur pays et décharger ainsi l'ULg. Le Ministre Marcourt soutient cette hypothèse mais tient à installer un examen d'entrée provisoire durant trois ans. L'AGL

s'est opposée à ce filtre, qu'il soit provisoire ou définitif. Nous continuerons de lutter contre toute forme de sélection en vétérinaire et nous ferons en sorte que le remodelage soit la solution adoptée.

En kinésithérapie et réadaptation, la réforme du programme pour l'allonger en cinq ans et la pléthore d'étudiant.e.s donnent des envies d'instauration d'examen d'entrée à certains académiques et politiques. Bien que la menace soit moins tangible qu'en vétérinaire, il n'en reste pas moins qu'il faudra également tout mettre en œuvre pour éviter cela.

De manière générale, la sélection semble être la panacée pour résoudre les problèmes de sous-financement. Cela se retrouve notamment en psychologie où les moyens humains sont tellement faibles que des mémorants doivent doubler pour trouver un promoteur. Les filtres à l'entrée sont un obstacle à la démocratisation de l'enseignement supérieur et nous choisissons donc de nous y opposer farouchement l'année prochaine.

Unité de la représentation étudiante

La représentation étudiante est multiple et diversifiée. L'AGL, en première intention, représente tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'Université catholique de Louvain. L'Union des Bureaux étudiants (UBE), unifie et représente les Bureaux des Étudiants (BDE) de chaque Faculté, qui eux rassemblent les délégué.e.s de cours. Les conseiller.ère.s facultaires défendent leurs pairs au sein des conseils de faculté. Du côté de l'animation et de la culture, Le Groupement des Cercles louvanistes (GCL), la Fédération wallonne des Régionales (Fédé) et l'Organe représentent les cercles, régionales et kots-à-projets. La Coordination générale des Étudiants internationaux (CGEI) représente les étudiant.e.s étranger.ère.s. L'UCL étant multi-site, il existe également les conseils étudiants locaux à Woluwe, Saint-Gilles, Tournai et Mons. De manière plus globale, l'Organe de représentation communautaire représente l'AGL auprès du Ministre de l'Enseignement supérieur et au sein des diverses instances communautaires (l'ARES notamment). L'AGL, en tant qu'organisme de défense des droits des étudiant.e.s, se doit de travailler en étroite collaboration avec tous ces éléments divers de la représentation étudiante.

Au niveau des autres organismes étudiants sur les campus, pour les questions d'enseignement tout d'abord, l'intention est d'avoir des contacts intenses avec les conseiller.ère.s facultaires, les BDE et l'UBE pour avancer ensemble et porter au mieux notre vision auprès des instances centrales de l'université ainsi qu'auprès des facultés. Ensuite, concernant l'animation et la culture, l'AGL n'a pas toujours eu les meilleures relations avec le GCL, la Fédé et l'Organe, mais cette situation n'est pas irréversible et nous aurons comme priorité de rétablir de bonnes dynamiques et synergies pour défendre au mieux l'animation et la culture. Cela passera notamment par une attention toute particulière aux projets de Musée de Louvain-la-Neuve et de Martin's Hotel qui pourraient avoir un impact délétère pour les surfaces d'animation et mener à la sectorialisation de la ville. Enfin, sur la question des droits des étudiant.e.s internationaux.ales, singulièrement les droits complémentaires dont ils doivent s'acquitter, un accent sera mis sur une action commune avec la CGEI. Dans cette optique, la CGEI aura, à partir de cette année, un siège d'invité permanent au Comité.

Au niveau de l'AGL même, les conseils étudiants des sites ont parfois été quelque peu mis de côté mais nous insisterons l'année prochaine sur la mise en place, sur les sites, des projets globaux de l'AGL et sur un accompagnement et une aide aux sites dans la réalisation de leurs propres projets.

Au niveau communautaire, les relations ont toujours été étroites et les combats proches au sein de la FEF. Continuer dans cette voie constitue une évidence pour défendre au mieux les étudiant.e.s de l'UCL dans les sphères supérieures.

Projet

Vision

Nos projets pour l'année prochaine sont portés par une vision de l'enseignement supérieur. Cette vision est caractérisée par quatre valeurs : démocratisation et accessibilité aux études, émancipation des étudiant.e.s, ouverture de l'université à la société et proximité de l'AGL avec les étudiants.

Démocratisation des études

L'enseignement doit pouvoir jouer pleinement son rôle d'ascenseur social. Pour cela, il requiert d'être accessible à toutes les personnes indépendamment de leur origine sociale. Cette démocratisation de l'enseignement passe avant tout par la suppression des barrières à l'entrée des études, qu'elles soient d'ordre financier ou académique. Elle passe aussi par la promotion de la réussite, la mise en place de moyens permettant à l'étudiant.e qui en a les capacités de réussir indépendamment de son origine socioculturelle. Enfin, elle est liée à la problématique des inégalités dans le secondaire, qu'il faut combattre.

Émancipation des étudiant.e.s

L'enseignement se doit de donner aux étudiants et étudiantes les outils leur permettant de comprendre les enjeux de leurs études, les implications sur le monde des savoirs qui leur sont transmis, et la capacité de poser un regard critique sur la matière. Cette émancipation doit permettre la formation d'universitaires compétent.e.s mais aussi de citoyen.ne.s averti.e.s. Ce travail d'émancipation ne va pas sans insister sur un renforcement de la qualité des études.

Ouverture de l'université à la société

Nous sommes étudiant.e.s mais nous sommes aussi citoyens et citoyennes d'une société. Il est du devoir de l'université de ne pas rester isolée dans des connaissances théoriques et par conséquent, de s'ouvrir à cette société et de prendre part au débat public. C'est en ce sens que le Conseil AGL, les commissions et le Comité souhaitent se positionner de manière constructive. Que ce soit par la critique ou par la solidarité à des projets et thématiques qui rejoignent ou divergent avec nos idéaux et notre vision de la société.

Proximité de l'AGL avec les étudiant.e.s

L'AGL est l'organe de représentation des étudiants et étudiantes auprès des instances universitaires mais aussi et surtout un organe de contact, de communication et de sensibilisation des étudiant.e.s. Ce contact s'exerce de différentes façons, que ce soit dans la communication, par l'écoute de chacun et chacune et l'ouverture au dialogue, ou dans une AGL qui se veut une démocratie participative. Cela se traduit par la possibilité pour chaque étudiant.e de s'engager à l'AGL et d'y porter des projets. La prise de décision doit se faire de la manière la plus participative et inclusive possible, notamment par l'organisation fréquente d'assemblées générales.

Objectifs politiques

Les objectifs politiques pour l'année prochaine sont nombreux et se déclinent dans différents domaines. Ce sont des perspectives à suivre pour se rapprocher petit à petit d'un enseignement supérieur conforme à nos valeurs. Il s'agit de projets qui seront suivis par le Comité AGL l'année prochaine. Ceci n'est donc pas exclusif des nombreuses idées et envies qui germeront au sein des commissions et seront traitées au sein de ces dernières.

Enseignement

Améliorer la formation universitaire pour la rendre davantage critique et citoyenne, notamment par l'instauration d'un cours sur les enjeux sociétaux du XXIe siècle

L'enjeu de l'esprit critique et citoyen au sein de la formation universitaire demeure crucial. Depuis maintenant deux ans, nous travaillons à la création d'un cours sur les enjeux sociétaux du XXIe siècle (enjeux social, environnemental et démocratique). Ce cours consisterait en une série de conférences sur des thèmes particuliers données par des intervenant.e.s venu.e.s d'horizons divers. Nous aimerions voir aboutir ce projet l'an prochain par le biais d'un travail approfondi au sein du GT esprit critique et citoyen du Cefo. Cette thématique peut également s'incarner dans des espaces de formation obligatoires. De manière plus générale, un accent sera mis sur l'esprit critique au sein des cours existants par la continuation de la réflexion qui se tient actuellement au Cefo.

Généraliser l'aide à la réussite par la promotion et la mise en commun des projets existants

Le libre accès de toutes et tous à l'université et le rôle d'ascenseur social ne peuvent être véritablement effectifs que si l'on fournit à chaque étudiant et étudiante les outils nécessaires à sa réussite. Des mécanismes d'aide à la réussite existent dans certaines facultés et divergent souvent dans leurs modalités. Mais il persiste un trop grand nombre de facultés où rien n'est mis en place pour les jeunes en difficulté. Dans le secteur des sciences humaines, se crée actuellement un Collège d'aide à la réussite pour mettre en commun les initiatives existantes. C'est une opportunité unique pour que nous poussions la création de mécanismes dans les facultés où il en manque et pour partager et répandre les expériences existantes. Le travail portera bien entendu dans les trois secteurs de l'université. En outre, pour assurer un bon fonctionnement de l'aide à la réussite, nous militerons pour qu'une partie du budget soit orientée dans ce domaine.

Social

Affecter une partie du refinancement dans le budget social afin de mettre en place un système de fidélité aux Resto U, une pleine application du Décret Démocratisation, etc.

Le Ministre Marcourt a annoncé octroyer plusieurs millions supplémentaires aux établissements d'enseignement supérieur francophone d'ici à 2019. Les universités recevront une part substantielle de ce refinancement partiel. Il s'agit d'une opportunité unique pour réclamer de l'UCL qu'elle oriente ces sommes exceptionnelles dans le budget social afin de répondre à des besoins prioritaires. Dans ce cadre, nous aimerions soutenir les restaurants universitaires et voir instaurer un système de fidélité afin de réduire le prix réel du plat malin. Par ailleurs, le Décret Démocratisation, datant de 2010, n'est toujours pas appliqué à l'UCL puisque tous les supports de cours ne sont pas en ligne et que tou.te.s les boursier.ère.s n'ont pas droit à l'obtention gratuite de l'ensemble de leurs supports de cours obligatoires. Nous souhaitons donc affecter une partie du refinancement à l'application stricte de la loi. Enfin, de manière générale, l'AGL soutiendra que le surplus demeure dans le giron du budget social.

Enquêter sur le statut des étudiants et étudiantes jobistes pour cerner les manquements au droit du travail, analyser la conciliation avec les études et permettre à l'AGL de les défendre de la meilleure manière

Après avoir travaillé cette année avec la FEF sur la condition sociale de l'étudiant (transport, logement, aide sociale), nous décidons de continuer dans cette direction en orientant notre action vers les étudiants et étudiantes jobistes. Le simple fait de devoir être salarié.e pour se payer des études montre un déséquilibre de notre système. La conciliation avec les études est complexe et nombreux.ses sont les jobistes à travailler dans des conditions souvent en marge de la loi. L'AGL enquêtera donc sur le statut de ces étudiant.e.s jobistes, leur quotidien et leur difficultés afin de les défendre au mieux auprès des instances universitaires et communautaires et de les accompagner adéquatement. Nous tâcherons par ailleurs de mettre en place un organe de conseil juridique à destination de ces personnes pour s'assurer de la régularité de leurs conditions de travail (un Syello pour les jobistes).

Transition écologique

Réaliser un état des lieux des dépenses énergétiques de l'UCL et étudier les éventuelles améliorations notamment au niveau des énergies renouvelables

En 2010, le GIEC nous apprenait que 32 % de la consommation d'énergie finale était imputée au secteur du bâtiment. Les solutions sont nombreuses pour réduire ces dépenses, et l'UCL a ainsi investi, en 1999, dans une centrale de cogénération alimentée au gaz. Toutefois, cela commence à dater et l'efficacité d'une telle politique énergétique mérite d'être examinée, ainsi que les dépenses et les sources énergétiques de l'UCL, de manière plus générale. Ces vingt dernières années, les techniques d'isolation et de rénovation se sont fortement développées, et leurs coûts démocratisés, encourageant ainsi particuliers et institutions à investir dans ce secteur. L'AGL souhaite donc appuyer l'UCL en ce sens, notamment pour rénover les toits des bâtiments Erasme et Coubertin, et pour automatiser les systèmes d'éclairage. Nous voulons aussi axer la réflexion sur la part des énergies renouvelables dans les sources énergétiques de l'UCL. Une meilleure utilisation de l'énergie passant également par les gestes au quotidien, l'AGL compte poursuivre la sensibilisation afin de susciter la réflexion chez les étudiant.e.s à ce propos.

Continuer l'installation de fontaines à eau

Les fontaines à eau qui ont fait leur apparition dans les auditoriums sont une des avancées pour laquelle l'AGL s'est battue l'année passée et que nous nous engageons à la développer davantage l'année prochaine. Nous voulons étendre l'offre de fontaines à eau, singulièrement dans les halls d'auditoires où il n'y en a pas encore.

Multi-sites

Remboursement automatique des trajets inter-sites dans le cadre de cours/stages

Les étudiant.e.s sont, durant leur parcours, parfois confronté.e.s à la nécessité de se déplacer pour leurs études. Qu'il s'agisse de stages, d'enquêtes, de "terrains" ou d'activités plus ponctuelles, il est plutôt exceptionnel durant son cursus de ne pas avoir à se déplacer. Par ailleurs, sortir du cocon académique est une occasion saine de s'ouvrir à la réalité du terrain ou de visiter d'autres milieux. Cependant, ces trajets sont le plus souvent financés par les étudiant.e.s et leur coût peut représenter une charge substantielle, *a fortiori* lorsque ces trajets sont répétés. En conséquence, l'AGL tentera d'obtenir un mécanisme de remboursement automatique des trajets inter-sites afin que les étudiant.e.s puissent mener à bien leurs études sans frais supplémentaires.

Renforcer les branches locales de la représentation étudiante

La structure polycentrique de l'UCL rend l'action de l'AGL plus complexe. Il est en effet difficile de concilier des réalités différentes d'un campus à l'autre. Les particularités de chaque site (taille, diversité des études, distance) nécessitent une bonne communication et une connaissance du terrain, au risque de manquer de cohérence dans notre action. Le tropisme de Louvain-la-Neuve peut handicaper la mise en œuvre de projets sur les sites de Woluwe, Tournai, Mons et Saint-Gilles, qui pourraient se sentir délaissés. L'AGL sera particulièrement attentive cette année à la cohésion de son action sur ses différents sites, notamment au travers du Vice-Président Multi-sites qui servira de relais et de personne de confiance en la matière.

Animation et culture*Travailler à la réduction des problèmes liés aux pré-soirées et au binge drinking*

L'UCL a le privilège de posséder une offre culturelle et folklorique riche et diversifiée. À ce titre, l'AGL veut continuer à soutenir et défendre l'animation en luttant contre le phénomène du *binge drinking* qui la menace, notamment au travers du Plan Alcool, en coordination avec les acteurs de l'animation. Pour lutter contre le phénomène des pré-soirées, nous voulons promouvoir et soutenir les soirées à thèmes afin d'attirer les étudiant.e.s le plus tôt possible dans les surfaces d'animation. Nous désirons aussi suggérer la mise en place de politiques communes aux cercles et régionales, en favorisant notamment la communication inter-cercles et inter-régionales afin de concrétiser des projets ensemble.

Améliorer la communication et l'interaction entre l'AGL et l'animation

Une communication claire avec les cercles et régionales est indispensable. C'est pourquoi nous voulons une AGL plus proche et plus à l'écoute des acteurs de l'animation. Les retours sur les positions et décisions de l'AGL dans les comités de cercles et régionales seront systématiques. De plus, nous favoriserons des temps de discussions, d'échanges et de réflexions sur l'animation estudiantine entre ces acteurs et l'AGL. Ceci afin d'être informé des différents projets, revendications et inquiétudes des acteurs de l'animation, de pouvoir les impliquer un maximum dans le processus démocratique de l'AGL et de pouvoir en tirer des conclusions sur les actions à mener.

Communautaire*Continuer d'investir notre ORC, actuellement la FEF, afin d'y défendre les positions de l'AGL, et relayer en interne les différents dossiers et projets communautaires*

L'histoire du mouvement étudiant montre que si un maximum de conseils étudiants de Communauté française porte un projet ensemble, les objectifs sont beaucoup plus facilement atteints. De plus, si les étudiant.e.s sont divisé.e.s, les responsables politiques et académiques ne tiennent pas compte de leurs revendications. Il nous semble donc primordial que notre conseil étudiant puisse s'inscrire dans un mouvement qui unit largement les étudiant.e.s. Il nous semble d'ailleurs capital que l'AGL s'implique dans des thématiques communautaires. Il s'agirait ainsi d'y porter la voix des étudiant.e.s de l'UCL tout en échangeant avec les autres conseils étudiants. Nous impliquer dans notre ORC nécessitera ensuite de participer aux projets qui seront décidés et cela permettra des avancées sur les thématiques communautaires. De nombreux exemples démontrent l'importance d'une coopération communautaire des conseils étudiants : maintien du plafond du minerval, vigilance pour que les changements dans l'octroi des bourses soient toujours en faveur des étudiants, soutien à la baisse des prix des transports publics. Cependant, ce sera à l'AGL de porter ce qui lui semble prioritaire comme projet au sein de l'ORC.

Rester vigilant.e.s quant à la double cohorte et aux quotas fédéraux Inami

Alors que la question des Inami semble se résoudre pour finalement se compliquer inlassablement, l'AGL veut assurer qu'elle mettra toutes ses forces dans la défense des étudiant.e.s en médecine et en dentisterie. Non seulement sur l'obtention des numéros Inami en tant que tels, mais également sur le nombre de places de stage, en particulier pour la double cohorte. Par conséquent, nous continuerons à revendiquer une révision des critères de maîtres de stage ainsi qu'un financement public adéquat des structures de stage.

Plus loin encore, nous continuerons à insister sur la réflexion en profondeur sur l'efficacité de notre système de soins, et son articulation avec les politiques communautaires dans les facultés de médecine et dentisterie. Le contingentement actuel (*numerus clausus*) montre un certain nombre de limites et d'incapacités, qui doivent être pensées et résolues sereinement, loin des considérations politiciennes ou corporatistes. Une sensibilisation du grand public, comme du monde étudiant et académique, est à cette fin un outil indispensable.

Ouverture sociétale*Travailler contre les inégalités de genre à l'université*

Énormément d'inégalités de genre subsistent à l'université. On les retrouve au travers de la place des femmes et du plafond de verre (plus on monte dans la hiérarchie, moins il y a de femmes), au niveau des choix d'études puisque certaines filières sont considérées comme plus masculines ou féminines, ou encore au niveau de l'inclusion et du respect des personnes d'un genre autre qu'homme et femme. En tant que représentant.e.s étudiant.e.s, nous nous devons de travailler à une sensibilisation des étudiant.e.s à cette thématique, ainsi qu'à une prise en compte plus importante de ces réalités au sein de notre université.

Continuer l'analyse et la sensibilisation autour des TTIP, CETA et TiSA, singulièrement dans leurs répercussions sur l'enseignement supérieur

Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI/TTIP), l'accord économique et commercial global (AECG/CETA) et l'accord sur le commerce des services (ACS/TiSA) constituent un danger pour un enseignement public et de qualité. Ces trois traités visent à libéraliser les services publics, en ce compris l'enseignement supérieur. Il s'agit d'un grand risque de marchandisation pour notre système universitaire qui serait ainsi soumis à la concurrence et au financement privé. Nous voulons continuer l'analyse approfondie de ces traités, pour en connaître les impacts concrets sur notre université, et la sensibilisation entamée l'an dernier afin que chaque étudiant.e puisse se positionner en conscience et avoir un avis raisonné sur ces questions cruciales qui nous concernent toutes et tous.

Ambitions organisationnelles

Afin de défendre les étudiant.e.s et d'obtenir des avancées concrètes, selon les projets politiques décrits ci-dessus, nous nourrissons diverses ambitions concernant le fonctionnement interne et l'organisation des actions. En interne, une attention particulière sera portée à l'inclusion de tou.te.s les membres de l'AGL dans les projets, tant au moment de leur construction que de leur mise en œuvre. L'inclusion se fera en créant un esprit d'équipe et en adaptant les projets aux ressources mobilisables. En externe, l'organisation des projets se fera selon deux axes principaux, d'une part, auprès des étudiant.e.s et en collaboration avec les associations présentes sur les différents campus, et d'autre part, en approfondissant les dossiers et les contacts académiques. C'est la mise en lien de ces deux axes qui permettra de défendre et d'acquiescer des droits pour les étudiant.e.s. L'objectif sera ainsi de créer un mouvement étudiant large, inclusif et militant.

Un mouvement étudiant large et inclusif

Afin de défendre au mieux les intérêts des étudiants et étudiantes, il est nécessaire de créer un mouvement large dans lequel chacun et chacune puisse avoir un rôle à jouer. Uni.e.s autour de revendications et de projets communs, nous aurons davantage de forces pour mettre en œuvre nos objectifs politiques et obtenir des avancées tangibles pour les étudiant.e.s. Afin de créer ce mouvement, des efforts seront à fournir selon deux axes : l'élaboration des projets et l'interaction entre les acteurs de la représentation étudiante.

Élaboration des projets

Malgré la volonté et les efforts fournis ces dernières années, il est incontestable que les étudiant.e.s ne se retrouvent pas entièrement dans l'action de l'AGL. Les causes de cette distance sont multiples et feront l'objet d'une réflexion large et ouverte avant la prise en fonction du comité 2016-2017. Nous tenons cependant déjà à proposer quelques pistes qui répondent de manière partielle, mais significative à ce constat. De manière récurrente, les étudiant.e.s concerné.e.s par les campagnes de l'AGL n'ont pas pu faire partie de son élaboration. Certaines choses doivent dès à présent être mises en place afin que chacun et chacune puisse occuper une place dans la construction et le choix des projets qui seront portés largement. Aussi, nous prendrons contact avec les différents organes de représentation étudiante afin d'en saisir les priorités et de pouvoir créer ensemble un projet commun dans lequel tout le monde puisse se retrouver. Les différents moments de construction des projets seront largement communiqués aux étudiant.e.s, aux différents organes de représentation étudiante et à tou.te.s les membres de l'AGL.

Synergies et interactions entre les acteurs de la représentation étudiante

Au-delà de la volonté de construire les projets ensemble de manière inclusive, il semble important de développer des interactions et une communication efficace entre l'AGL et les acteurs de la représentation étudiante. Que ce soit au niveau des différents conseils de sites, de l'UBE, des BDE, de la CGEI ou de l'ORC qui représentera l'AGL au niveau de la Communauté française, il est important que nous œuvrions tous et toutes aux mêmes objectifs généraux, dans une bonne dynamique, tout en gardant nos spécificités locales. Si les rencontres et contacts réguliers assureront une bonne communication entre les organes, il sera enrichissant de développer des espaces de travail commun autour de sujets précis et concrets. Dans cette optique, en plus de l'invité.e permanent.e de l'UBE, le Comité s'ouvrira à un.e invité.e permanent.e représentant la CGEI.

Une action double : auprès des instances universitaires et politiques et auprès des étudiant.e.s

Afin de créer un mouvement étudiant efficace, il faut que celui-ci s'ancre sur deux pieds : le travail de dossier et de contact académique ainsi que le travail de terrain, dans les auditoriums et dans la rue. Le travail de dossier est nécessaire afin d'asseoir nos positions et de les présenter de manière claire et raisonnée aux interlocuteurs académiques. Pour cela, un véritable travail de communication entre les mandataires externes et les membres de l'AGL doit être effectué. Le travail de terrain, quant à lui, a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de former les étudiant.e.s aux différents sujets, et ce, afin de susciter une réflexion citoyenne et politique au sein de la communauté estudiantine. Cette politisation permettra d'enrichir le mouvement étudiant, mais aussi d'obtenir de nouveaux droits, par l'action commune et militante. Ces deux piliers seront détaillés et concrétisés dans un plan syndical, avec un calendrier global permettant une vision à long terme et une planification sur l'année

de l'interaction entre les dossiers et l'action sur le terrain. C'est l'articulation entre ces deux piliers qui permettra la défense des droits étudiants et la mise en place des objectifs politiques.

L'un des enjeux principaux de cette année sera la formation des membres de l'AGL et des étudiant.e.s de l'UCL. Outre les moments de débat de fond en début de réunion de Comité, la formation interne sera principalement centrée autour de formations techniques ou de sujets précis internes à l'AGL. Le reste des formations sera destiné à tou.te.s les étudiant.e.s et prendra la forme de weekends, de rencontres, de cafés-débats et de conférences.

Afin de maintenir le lien et d'assurer la communication entre l'AGL et les étudiant.e.s, nous utiliserons tous les canaux accessibles. Malgré la récente amélioration de la communication sur les réseaux sociaux, des efforts seront encore à fournir de ce côté. La Savate fera l'objet de publications mensuelles, diversifiées, attractives et intéressantes. Nous serons particulièrement attentifs à l'inclusion des représentant.e.s AGL. Plus que des vecteurs de communication entre l'AGL et les auditoires, ces représentant.e.s doivent pouvoir participer à l'action de l'AGL, tant au sein des commissions que dans les projets de Comité.

Une prise de décision horizontale

Au sein de l'AGL, les décisions à prendre le seront après discussion et par tou.te.s les membres de l'équipe. Le Comité restera ouvert à tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'UCL et chacun et chacune pourra y participer de manière égale. La réflexion entamée autour de la démocratie à l'AGL continuera ses travaux et proposera des pistes d'amélioration. Cependant, nous nous engageons déjà à mettre en place des mécanismes de démocratie directe et participative et nous travaillerons à implanter une culture d'assemblées générales au sein de l'université. De plus, il est nécessaire que tout le monde puisse avoir accès aux informations issues des commissions, des mandats et du Comité afin de pouvoir y prendre une part active et de se créer une opinion. Les commissions présenteront donc leurs projets au Conseil, les mandataires feront également rapport aux co-Présidents du Conseil et le Comité sera évidemment responsable devant le Conseil de toute son action.

Une AGL en lien avec les autres collectifs et organisations étudiantes

Un enjeu de l'année prochaine sera de créer des synergies entre les différents collectifs et organisations étudiantes. Il sera donc question de créer de bonnes relations avec les collectifs (Organe, GCL, Fédé) afin de les soutenir dans leur action, ainsi qu'avec les groupes affiliés de l'animation (kots-à-projets, cercles, régionales, etc.). L'AGL portera aussi une attention particulière aux groupes non affiliés afin qu'ils puissent bénéficier d'avantages encore réservés aux groupes affiliés.

Des organes de l'AGL en synergie

L'action de l'AGL devra permettre à toutes les commissions de pouvoir y jouer une part et d'agir en pleine synergie. Plusieurs éléments peuvent être mis en place dans cette optique. Un résumé de l'action du Comité sera fait en début de chaque réunion de commissions de manière à maintenir une cohérence globale et à créer du lien. La communication interne devra être améliorée afin de tenir tout le monde au courant de l'agenda et des événements organisés par les commissions. Des moments de rencontre entre les commissions seront aussi organisés. Les représentant.e.s AGL et les conseiller.ère.s seront invité.e.s à prendre part aux actions de l'une ou l'autre commission afin de porter des projets et de trouver un sens à leur engagement. Pour favoriser les débats et s'ouvrir davantage aux étudiant.e.s, nous mettrons un accent pour inviter ces dernier.ère.s à participer au Conseil.

Équipe

Pour mettre en œuvre cette déclaration de politique générale, ces valeurs, ces ambitions et ces projets, une équipe est proposée ci-dessous pour composer le Comité AGL de l'année 2016-2017. La présidence se présente en groupe et est élue collectivement. Les autres membres du Comité sont élu.e.s individuellement. Le Président de l'UBE et la Coordinatrice générale de la CGEI sont uniquement approuvé.e.s par le Conseil et leur approbation vaut invitation permanente aux réunions du Comité.

Présidence

Président : Tanguy Massin
Secrétaire-Générale : Hélène Jané-Aluja
Vice-Président Enseignement : François-Xavier Lievens
Vice-Présidente Social : Ruth Grâce Paluku-Atoka
Vice-Présidente Transition écologique : Magali Legast
Vice-Président Multi-sites : Romain Compère
Vice-Président Animation et culture : Thibault Libiouille

Trésorerie

Trésorier : Louis Bokiau

Responsables

Communautaire : Marie Charue
Ouverture sociétale : Charles Lurquin
Communication : Célestine Moreau
Représentant.e.s AGL : Hélène Langumier
Logistique : Florian Kariger

Invité.e.s permanent.e.s

co-Rédactrices-en-chef de *La Savate* : Nina Degroote et Victoria Bosman
co-Présidents du Conseil : Santiago Dierckx et Ilias Karavidas
Président de l'UBE : Hugues Annoye
Coordinatrice générale de la CGEI : Andrea Guardia Hernandez